



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 27 février 2014

La rectrice de l'académie de Dijon
à

Mesdames et messieurs les directeurs-adjoints
chargés de S.E.G.P.A. de l'académie de Dijon

s/c de mesdames et messieurs les principaux
du collège de rattachement

s/c de mesdames les inspectrices d'académie, messieurs les
inspecteurs d'académie, directrices et directeurs académiques des
services de l'éducation nationale

**OBJET : Gestion des directeurs-adjoints chargés de section d'enseignement
général et professionnel adapté.**

I - Liste d'aptitude à l'emploi de directeur-adjoint chargé de S.E.G.P.A.

Conditions d'inscription (art. 5 et 21 du décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié)

- ⇒ être âgé de 30 ans au moins.
- ⇒ appartenir à un corps d'enseignement, d'éducation ou d'inspection.
- ⇒ justifier de 5 années de services accomplis en qualité de titulaire dans un ou plusieurs de ces corps au 1^{er} septembre 2014. Toutefois sont pris en compte, dans la limite de deux ans, les services accomplis en qualité de stagiaire, de maître-auxiliaire, d'instituteur suppléant ou remplaçant.
- ⇒ être titulaire du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée.

Les personnels désireux d'être inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur-adjoint chargé de S.E.G.P.A. devront remplir l'imprimé ci-joint.

II - Mouvement

Les Directeurs-adjoints chargés de S.E.G.P.A. désirant solliciter leur mutation dans l'académie voudront bien remplir l'imprimé ci-joint prévu à cet effet.

Je vous informe que dix postes seront vacants à la rentrée 2014 :

- SEGPA - Collège la Croix des Sarrazins AUXONNE - 0211455T
- SEGPA - Collège Jules Ferry BEAUNE - 0211360P
- SEGPA - Collège Paul Fort IS SUR TILLE - 0211997G
- SEGPA - Collège Marcel Aymé MARSANNAY LA COTE (0211392Z) + complément de service collège le Chapitre Chenôve
- SEGPA - Collège Gaston Roupnel DIJON - 0210002N
- SEGPA - Collège du Vallon AUTUN - 0711295X
- SEGPA - Collège La Croix Menée LE CREUSOT - 0711324D
- SEGPA - Collège Henri Vincenot LOUHANS - 0711524W
- SEGPA - Collège Maurice Clavel AVALLON - 0890855W
- SEGPA - Collège Paul Bert AUXERRE - 0890961L.

Les dossiers établis en un seul exemplaire devront me parvenir par la voie hiérarchique au plus tard le 21 avril 2014.

La rectrice,
Pour la rectrice et par délégation,
Le directeur des Ressources Humaines de l'académie,

Régis HAULET

DIRH 4

Division des Ressources
Humaines

Gestion des personnels de
direction et d'inspection

Affaire suivie par :
Sandrine VOISINE
Pascale BAUDOT

Référence :

DIRH4 SV

Téléphone :

03 80 44 86 86

03.80.44.86.85

Télécopie :

03 80 44 86 41

courriel :

dirh4@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81921
21019 DIJON cedex